

# **Canada/Québec : Les répercussions perturbantes des pensionnats autochtones ne cessent de faire surface : 215 enfants autochtones ont été retrouvés sans vie en Colombie-Britannique**

mardi 15 juin 2021, par [Femmes autochtones du Québec](#) (Date de rédaction antérieure : 1er juin 2021).

**Une vague de consternation s'est soulevée au Canada et dans les provinces depuis la découverte des corps des 215 enfants autochtones. Ceux-ci ont été retrouvés dans une fosse commune sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops, en Colombie-Britannique. Cet établissement, géré par l'Église catholique, était autrefois la plus grande école du système des pensionnats autochtones du Canada, jusqu'à sa fermeture en 1969.**

Mis en place pour éradiquer la culture autochtone, environ 150 000 enfants autochtones ont été séparés de leurs familles et ont été amenés contre leur gré dans ces pensionnats à travers le Canada. Le but étant de « tuer l'Indien dans l'enfant » et d'effacer toute trace de leurs traditions autochtones, les méthodes d'assimilation étaient accompagnées de mauvais traitements, de malnutrition et d'abus physiques, psychologiques et sexuels documentés par la Commission de vérité et réconciliation. Les survivant.e.s de ce pensionnat ont dénoncé plusieurs abus, dont le recours à des chaises électriques, des menottes pour enfants, et plusieurs autres instruments consacrés à la douleur.

La Commission de vérité et réconciliation s'est penchée sur la situation des pensionnats autochtones au Canada : 94 appels à l'action et des recommandations visant à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones en sont ressorties. À la suite de la sortie de son rapport, la commission a qualifié les pensionnats d'outil central d'un génocide culturel des Autochtones. Il est temps que le Canada admette, comme le reconnaît le rapport de l'ENFFADA, que les peuples autochtones ont été victimes non pas seulement de génocide culturel, mais de génocide au sens du droit international des droits humains.

La découverte de ces corps annoncée la semaine dernière est totalement choquante, mais pas surprenante, compte-tenu de tous les événements perturbants vécus dans le passé. Cela nous force à croire que la recherche de la vérité des familles et des proches des pensionnaires est loin d'être atteinte et terminée. Femmes Autochtones du Québec (ci-après FAQ) tient à témoigner son soutien à toutes les personnes bouleversées par cette triste nouvelle, qui ravive malheureusement les souvenirs douloureux du passé colonial du Canada.

Ces enfants retrouvés morts n'ont jamais été documentés par le pensionnat. De ce fait, une enquête est en cours afin de tenter d'identifier leurs identités et leurs familles. FAQ espère que cette dite enquête puisse également permettre d'enterrer dignement chaque enfant retrouvé mort afin de leur

rendre un hommage de juste valeur.

Le Projet de loi 79 (loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement) du gouvernement du Québec est présentement à l'étude détaillée en commission parlementaire. Il vise à soutenir les familles d'enfants autochtones disparus ou assassinés dans leurs recherches de renseignements sur les circonstances entourant la disparition ou le décès de leurs enfants après leur admission en établissement. Dans son mémoire présenté devant la commission, FAQ a demandé à ce qu'une commission d'enquête indépendante soit mise sur pied afin d'assurer l'indépendance des recherches. Jusqu'à présent, les travaux parlementaires ne semblent pas aller dans cette direction.

Considérant la découverte de ces 215 corps d'enfants autochtones sur le site d'un ancien pensionnat, dont certains pourraient être originaires des communautés du Québec, nous demandons au gouvernement du Québec d'agir en ce sens afin de donner aux familles une réelle vérité.

FAQ est de tout cœur avec les familles en deuil dans ce processus bouleversant : nous unissons nos voix à celles des familles et des organisations autochtones à travers le Canada afin de demander aux gouvernements d'engager les ressources nécessaires pour mettre en lumière l'identité des enfants, et les causes et raisons de leurs décès. « Les décès d'environ 3200 enfants ont été recensés selon la CVR, et ces 215 que l'on vient de trouver n'ont jamais été documentés. Cela nous amène à penser que le nombre de décès d'enfants autochtones dans les pensionnats est bien plus important que cela. », mentionne Viviane Michel, présidente de FAQ.

### **Femmes autochtones du Québec (FAQ)**

---

#### **P.-S.**

- Presse-toi à gauche. 1<sup>er</sup> juin 2021 : <https://www.pressegauche.org/Les-repercussions-perturbantes-des-pensionnats-autochtones-ne-cessent-de-faire-48559>